L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..................	$3 00
Six Mois..................	1 50
Quatre Mois..................	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés des Premier et Quatrième Districts à l'Encan.

Les quatre rangées de Résidences Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau, encoignure de la rue Quatrième,

Cottage Double Nos 1205-07 rue Clara, et le Cottage Double 1213-15 rue Clara seront vendus à l'enchère Publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

MARDI, LE 3 JANVIER, A MIDI.

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON

No 74 241—DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 3 janvier 1905, à midi la propriété ci après—

1° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville désignés par les numéros 1 et 2, de l'ilet No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième, Thomas (anciennement rue Fulton) d'après le plan No 58 dans les registres de G. R. Stringer, ancien notaire. Lesdits lots mesurant comme suit à savoir. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième et mesurant 32 de face à la rue Rousseau par 118' 10" de profondeur et façade à la rue Quatrième; et le lot No 2, 31' 9" de face à la rue Rousseau, par 118' 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme Nos 2627—29—31—33 rue Rousseau.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Clio, Willow [autrefois rue Martin] et la rue Erato, désigné par le No 7 sur un plan dressé par A. S. Phelps ancien voyer, le 1er janvier 1846, et d'après un autre plan par Giroux et Castaing, anciens architectes le 28 avril 1851 et déposé en l'étude de R. H. Ker, ancien notaire. Le dit lot mesurant en mesure américaine 32' de face à la rue Clara, plus ou moins, par 126' 7" 1"' de profondeur plus ou moins. Entre lignes parallèles et étant à une distance de 32' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations sont connues comme 1205 07 rue Clara.

3° Un autre certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, désigné par le No 9 sur le susdit plan et mesurant aussi 32' à la rue Clara plus ou moins par 126' 7" 1"', plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de 96' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations consistant en un cottage double connu comme 1213-15 rue Clara.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a à un an ou en un et deux ans de crédit à l'option dudit acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, le même devant être garanti avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de nécessité d'un procès pour en forcer le paiement de cela par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 devant être payés par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du prix devant être déposé avec l'encanteur au moment de la dite adjudication, et les bâtisses sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs, les assurances devant être payées en cas de feu au porteur des billets devant être fournies par l'acquéreur en reconnaissance de la portion de crédit du prix. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières.

P. A. Ducros, avocat.
F. D. Charbonnet, avocat.
27 nov—27—déc 4 11 18 25—janv 1 3

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE WILLIAM HARDING.
No 74,421—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 830 rue Commune, JEUDI, le 15 déc 1904, à midi, conformément à un ordre rendu et signé le 28 nov. 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 102 A (maintenant ——), borné par les rues Jackson (maintenant Général Ogden), Septième (maintenant Hickory), Mary (maintenant Eagle) et Cohn, désigné comme lot No 10, et mesurant 30 pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Mary (ou Eagle) et Cohn. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Acquis le 22 mai 1900: livre 177, folio 386.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et faire un dépôt de 20 pour cent avec l'encanteur. L'acte de vente pardevant Fred. Delbel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 déc—4 8 15

Cottage Double.

Dans le Quatrième District,

Nos 2916-18 Rue Troisième.

Dans l'affaire de la succession de Mme Bertha Fisher (née Hanson).

No 74 553—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830, rue Commune, près de la rue Baronne, JEUDI, le 15 décembre 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 10 décembre 1904, par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., quatrième district de cette ville, ilet numéro 403, borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Claiborne, désigné par le No 6 et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt sept pieds de profondeur.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en des termes d'une année après la date de février, huit pour cent d'intérêt payé de la date de la vente jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent, le pacte de non aliénande, et l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1904, et l'acte de vente devant être passé pardevant E. D. Vail, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jesse H. Massie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,830 — Division A—Attendu que Mme Mary E. Davidson, veuve de Jesse H. Massie a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jesse H. Massie décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Bernard Bruenn, avocat.
29 nov—23—déc 3 8

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double de Choix

No 218 et 220 rue Alix.

A proximité du Ferry, Maché, Eglises et Ecoles.

Succession de Adeline Brown, femme d'Alfred Clark.

No 74. 540—Division A—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

IL SERA vendu à l'enchère publique par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 732 rue Union, MARDI, le 27 décembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de la Cour Civile de District, daté et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le 22 novembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 5me district de cette ville, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 7 autrefois No 21 borné par les rues Alix, Séguin, l'avenue Pélican et la rue Bonny (autrefois Peters), d'après un plan par Allen D'Hémécourt, voyer, le 18 mars 1842 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors un notaire en cette ville, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face sur ladite rue Alix sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Les améliorations comprenant le cottage double 218 et 220 rue Alix et loué pour environ $16 au mois.

Conditions—Comptant, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 nov—27—déc 4 11 18 25 27

Morgan & Pedersen

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE EUGENE CRETIEN, Jr.

No 42,585—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, Hon. Fred D. King, présidant, ledit ordre daté et signé le 11 novembre 1904, et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 20 décembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Union, Paix, Dauphine et Bourbon, désigné par la lettre "D" sur un plan de Seghers voyer, et mesurant 29' 4" de face à la rue Paix, 60' 8" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourbon, et 60' 2" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Royale et 29' 4" sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, contenant galerie sur le côté et huit chambres. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes de et incluant celles de 1904 seront payées par le vendeur. L'acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.
WILL J. MORGAN, Encanteur.
331 rue Carondelet.
20 nov—20 27—déc 4 11 18 19 20

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU Agent
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 953; à Alger au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 315,
PHONE 576.
1 sept—10m—dim mer ven

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En En ayant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1904,

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez Donc! Il ne Coûte que 1 3-5 Cents par Jour, Fixant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix loca $6 00 par express $6 40 expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1 00 y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.
SOARD'S DIRECTORY CO. LTD., Editeurs.
Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.
12 fév

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 149 rue Decatur

Petite bouteille .... 25c.
Grande Bouteille .... 50c.

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités ésultats.

Bureau 633 Place Commerciale
—6v—1an

Bureaux et Ateliers,

328 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, **New York**
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 octobre 1904, dans l'affaire de la succession de Pedro Cuquet, No —— — Division E, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, MARDI, le 27 décembre 1904, la propriété foncière ci après

Trois lots de terre dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No un (1), borné par le Chemin public, les rues Orléans, Odéon et Homer désignés comme lots numéros 1, 2, 4, 25, 26 et 27, lesquels mesurant comme suit, le lot numéro un, formant l'encoignure du Chemin public et de la rue Odéon et mesurant 32' 3" de face au Chemin public, sur 191 de profondeur et façade à la rue Odéon, 178' 4" 3"' sur la ligne du lot numéro deux (2) et 29' 5" en largeur dans le fond. Le lot numéro deux, mesurant 32' 3" de face au Chemin Public sur 178' 4" 3"' de profondeur sur la ligne du lot numéro un (1) 165' 8" 9"' sur la ligne du lot numéro trois (3) et 29' 5", 1"' de largeur dans le fond, le tout d'après le plan de Joseph Cuvellier, daté le 26 février A. D. 1837. Mais ces mesures desdits lots maintenant plus ou moins par rapport aux empiètements du fleuve. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, avec mansarde, servant de magasin et résidence, dépendance et écurie. Lot numéro quatre (4) mesurant 30 plus ou moins de face au Chemin Public, 30' de largeur sur la ligne de fond sur 128' 6" de profondeur sur la ligne du côté droit et 154' 2" de profondeur de l'autre côté en la ligne de côté gauche, d'après le plan dudit lot par Edgar Pilié, voyer, daté le 25 octobre A. D 1882, annexé à un acte de James Fahey, ancien notaire en cette ville, daté le 22 janvier 1883, mais les mesures étant maintenant plus ou moins. Les améliorations sur le lot numéro quatre (4) consistant en une petite maison simple en bois; le lot numéro vingt cinq mesurant 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117 de profondeur. Les lots numéros vingt six et vingt sept mesurant chacun 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117' 8" de profondeur d'après le plan desdits trois lots décrits les derniers fait par J. A. Preto, daté le 25 mai A D 1843, et déposé en l'étude de Joseph Cuvellier, ancien notaire de cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou deux ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1904 devant être assumées par les acquéreurs. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant M. S. Mahoney, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec
J. L. ONORATO.
Encanteur.
26 nov—26 27—déc 3 10 17 24 27

Leonard L. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Excellente occasion de se procurer des cadeaux de Noël à un sacrifice.

Positivement sans limites ou réserve.

Adolph Stahl vs Standard Trading Co., Ltd. No 74,669, Cour Civile de District, Division B.

PAR LEONARD L. STERN, Encanteur—MARDI, le 6 décembre 1904, à 11 heures a. m., sur les lieux No 704 rue du Camp, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 23 novembre 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Le contenu entier du stock et des installations comme ci après: coffrefort en fer, "Typewriter", pupitre et installations de bureau, table à allonges, garde-manger, chaises "Steve", sofas de repos, réfrigérateurs, armoire, porte parapluies, services en porcelaine, ameublements de chambres, miroirs, comptoirs et vitrines, tables en onyx, machine à coudre, pendules cou cou, portraits, mitre, ornements en biscuit et autres, porte-chapeaux, descentes de lit, miroirs dorés, meubles de cheminées, chiffonnières, vaisselier, lampes, albums, verrerie, tapis, Hieres, etc., etc.

Conditions—Comptant,
CHARLES B. STROUDBACK, Receveur.
LEONARD L. STERN, Encanteur.
Dart & Kernan, avocats du receveur.
25 nov—25 27—déc 4 6

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Liquidation de la J. S. Hamond Grocer Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74,068—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John E. Bonder Jr. et Alvin O'Pry, receveurs et commissaires liquidant dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Saunders et Gurley, avocats.
26 nov—26 30—déc 5

VENTES A L'ENCAN.

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA GOELETTE "ADOUA."

Dans l'affaire de la succession de Vincent Ferrer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 74,467.

PAR W. R. METZLER, ENCANTEUR—Bureau 312 rue Carondelet—En vertu d'un ordre daté le 30 novembre 1904, signé par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, et à moi adressé, je procéderai à vendre le

LUNDI, 12 DECEMBRE,
A 11 Heures A. M.

La goelette "Adoua", à la tête de la rue Toulouse (Vieux Bassin). Acte de vente pardevant L. A. Hubert, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Conditions—Comptant.
W. R. METZLER, Encanteur.
A. J. Rosel, avocat.
2 déc—2 4 11 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Annie Breeg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 74,348—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August W. Bordon administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. O. Daspit, avocat.
2 déc—2 6 11

Succession de Julien Firmin Pintat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65,687—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par veuve Firmin Pintat, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Henry Chiapella, avocat.
2 déc—2 6 11

Succession de Frank Amancio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 60,635—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Hugh S. Suthon, avocat.
1 déc—1 5 10

Succession de Mary Jane Forester, femme de Harvey P. McNeely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 59,370—Division B—Attendu que Harvey P. McNeely a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Jane Forester, femme de Harvey P. McNeely, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Conrad G. Collins, avocats.
30 nov—30—déc 4 9

Succession de Silas M. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,370—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Gertrude Patterson Chamberlain, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Harvey & Ellis, avocats.
30 nov—30—déc 4 9

Succession de George ou George A. Norman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,836—Division B—Attendu que Peter Hoppe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu George ou George A. Norman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Arthur J. Peters, L. E. Burns, avocats.
30 nov—30—déc 4 9

Succession de Mme Elizabeth Kiesterman, femme de John H. Strobel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 74,816—Division C—Attendu que John H. Strobel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Elizabeth Kiesterman, femme de John H. Strobel, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Geo E. Williams, avocat.
30 nov—30—déc 4 9

Succession de Jacob Schoen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,810—Division E—Attendu que John T. Schoen a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Schoen, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocat.
27 nov—27—déc 1 6

Succession de Marshall J. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,852—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier et compte final présenté par Julian D. Payne, George Mather et Hewes T. Gurley, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
E. D. Saunders, avocat.
27 nov—27—déc 1 6

Succession de Mme Magdalena Geis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,760, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave Andreesen, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—G. G. Kronenberger, avocat.
26 nov—26 30—déc 5

Succession de Albert (App) Elmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,794—Division A—Attendu que Eloise Byrd a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Albert (App) Elmore, décédé testat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Abraham Goldberg, avocat.
25 nov—25 29—déc 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Intérêt de Propriétés de Valeur du Troisième District.

E. M. Dailey vs Henry Beckemeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 74,804—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur Henry Beckemeyer ou Beckmaier dans et à la propriété ci-après décrite à savoir.

Premièrement—Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Decatur, Espagne, Chartres et Enghien, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 5 et mesurant vingt six pieds de face à la rue Decatur sur cent deux pieds de profondeur.

Deuxièmement—Un lot dans le même ilet que le ci-dessus et contigu au dit lot ci-dessus décrit et désigné comme le lot No 6 et mesurant trente cinq pieds de face à la rue Decatur sur cent deux pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Val. J. Stentz, avocat pour le plaignant.
2 déc—2 9 16 23 30—janv 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif. Mardi le 3 Janvier 1905 de Propriété de Valeur du Sixième District.

The Barber Asphalt Paving Company, Solomon Reinach, subrogé vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 74,720—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, MARDI le 3 janvier 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un ilet de terre dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, compris entre les rues Calhoun, Story et Barrett et la ligne de division de la propriété Foucher De Circé, subdivisé en deux portions de terre une faisant face, deux cent quatre vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Calhoun sur une profondeur et façade sur chacune des rues Barrett et Story de cent vingt pieds entre lignes parallèles et l'autre portion mesurant deux cent quatre vingt neuf pieds cinq pouces de face sur la ligne de la propriété Foucher De Circé, soixante et onze pieds sept pouces et six lignes de profondeur et façade sur les deux rues Story et Barrett entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour subrogé.
2 déc—2 9 16 23 30—janv 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 2926, 2928 et 2932 rue Chippewa entre les rues Sixième et Septième.

Elias L. Jones vs Charles Bothner et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 74 712—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 29 décembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 2926 rue Chippewa avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos six et sept de l'ilet No 21, borné par les rues Chippewa, Sixième, Septième et St Thomas et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Deuxièmement—Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus et contigu aux lots ci-devant, désigné par le No 8 sur un plan fait par L. Bringier, voyer général, le 6 mars 1835, et mesurant trente cinq pieds de face à la rue Chippewa sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Septième, formant l'encoignure des rues Chippewa et Septième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Jos Lautenschlaeger, avocat pour le plaignant
26 nov—26 28—déc 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un beau et substantiel "Yawl Boat", Etc.

Woodward Wight & Co., Limited vs John T. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,951—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux désignés ci-après le LUNDI 5 décembre 1904 à 10 30 heures A. M., la propriété ci après décrite à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un "Yawl Boat" d'environ 25 de longueur 6 de largeur, 2' 2" de profondeur et ses appareaux, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Rouse, Grant & Grant, avocats pour les plaignants.
23 nov—23 29—déc 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil pour Effectuer un partage de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos municipaux 1629 et 1633 rue St André, entre les rues St Charles et Carondelet.

Dans l'affaire de Mary Connolly et Mary L. Bentley vs Cecilia A. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74,229—En vertu d'un jugement rendu le 3 novembre 1904 et signé le 10 novembre 1904 décrétant la vente de la propriété ci-dessous décrite afin d'effectuer un partage, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 15 décembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet (autrefois Apollon), St Charles, Ste Marie et St André, et désigné comme le lot No quarante trois sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 79, lequel dit lot mesure trente pieds et cinq lignes de face à la rue St André sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds trois pouces sur la ligne le divisant du lot No quarante deux et quatre vingt treize pieds onze pouces et six lignes sur la ligne le divisant du lot No quarante six et trente pieds cinq lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Andrew Hero Jr., avocat pour les plaignantes.
11 nov—11 12 18 25—déc 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Bureau, divers, etc. Aussi Entrepôts et Elévateur, etc.

Dans l'affaire de la Red River Line pour Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,191—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 28 octobre 1904 et signé le 2 novembre 1904 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 15 décembre 1904, à l'heure ci-dessous fixée de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. Au local No 528 rue Gravier, au premier étage, à 10 heures a. m.

Un grand assortiment de meubles de bureau et installations, etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Aussi un grand coffre-fort en fer, 2 petits coffres en fer "skeleton", 2 éventails électriques pour plafond, etc.

II. A la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, à midi.

1. Un entrepôt de valeur d'environ 150 x 70 sur le bord du fleuve, à Shreveport, Lne, sur terrain loué à bail, le bail expirant le 12 mai 1907, le loyer à raison de $72 par an, payable d'avance. Une copie du bail avec encre bleue à cela attaché montrant la situation exacte dudit entrepôt, peut être examiné dans ce bureau, aussi des détails complets des termes et conditions du bail seront donnés; aussi un élévateur à vapeur. Elévateur d'environ 70 de long au même endroit et dont on se sert conjointement avec le ci-dessus entrepôt.

2. Aussi un lot de meubles de bureau et installations et 2 coffre-forts en fer. Aussi un grand lot d'entrepôt et de "trucks" pour le coton et poids de steamboat, pelles, scies, bloca, chaînes, toiles cirées, citerne, fils pour lumière électrique, etc.; aussi 1 dynamo, le tout d'après l'inventaire enregistré en ce bureau.

3. Aussi deux petits entrepôts en bois (servant à l'usage des bateaux à vapeur), un est situé sur la rive du fleuve à East Point et l'autre sur la rive du fleuve à Campti (sur la Rivière Rouge).

Conditions — Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
B. B. Forman, avocat pour Carter Bros. plaignants in rule.
J. D. Grace, avocat pour le Receveur.
W. S. Benedict, avocat pour la Red River Line.
2 déc—2 7 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de 4 Steamboats de valeur à savoir: L'ELECTRA, le W. T. SCOVELL, le GEM, et le RED RIVER. Aussi de Sept Barges Modèles.

Dans l'affaire de la Red River Line pour un Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,191—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 28 octobre 1904 et signé le 2 novembre 1904 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 15 décembre 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. Les steamboats ci-après nommés, ensemble avec leurs machines, bouilloires, installations de poulies, appareils, meubles et toutes autres dépendances y appartenant, etc., lesquels bateaux ayant été construits par le chantier de bateaux Howard à Jeffersonville, Indiana, à savoir:

1. LE STEAMBOAT ELECTRA, 170 pieds de longueur, 35 pieds de largeur, 5 2/10 pieds de profondeur, capacité environ 550 tonneaux ou 2 200 balles de coton, construit en oct 1897.

2° LE STEAMBOAT W. T. SCOVELL, 160 pieds de longueur, 31 pieds de largeur, 4 7/10 pieds de profondeur, capacité environ 275 tonneaux ou 1,100 balles de coton, construit en nov 1895.

3° LE STEAMBOAT GEM, 135 pieds de longueur, 28 pieds de largeur, 3 6/10 pieds de profondeur. Capacité environ 275 tonneaux ou 1100 balles de coton, construit en septembre 1898.

4. LE STEAMBOAT RED RIVER, 155 pieds de longueur, 28 pieds de largeur, 3 5/10 pieds de profondeur. Capacité environ 300 tonneaux ou 1200 balles de coton, construit en l'automne de 1899.

II. Aussi les barges suivantes (toutes des barges modèles), à savoir:

LES BARGES KLONDYKE ET YUKON, chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur, construites il y a sept ans.

LES BARGES READY ET RELIEF, chacune d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur, 4 pieds de profondeur, construites il y a six ans.

Les barges MAUD et LUCILLE chacune d'environ 120 pieds de longueur, 20 pieds de largeur et 3 pieds de profondeur, construites il y a quatre ans.

La barge VIDETTE d'environ 130 pieds de longueur, 22 pieds de largeur et 4 pieds de profondeur, construite il y a 9 ans.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
B. B. Forman, avocat pour Carter Bros., Plaignants rule.
J. D. Grace, avocat pour le receveur.
W. S. Benedict, avocat pour la Ligne "Red River"
12 nov—12 13 18 25—Déc—2 4 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Substantielle et Améliorée de Valeur du Deuxième District.

Formant l'encoignure N. E. des rues Royale et Toulouse portant les Nos municipaux 538 et 540 rue Royale et 632 à 638 rue Toulouse.

En un long crédit.

Lazarus Faes vs John Labat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,592.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 décembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 41, borné par les rues Royale, Toulouse, Chartres et St Louis, mesurant trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Royale sur soixante quinze pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Toulouse, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions:

Premièrement—L'acquéreur devant assumer jusqu'au montant de son enchère le paiement d'une série de 85 billets d'hypothèque et lien de vendeur, pesant sur ladite propriété d'après l'acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 6 octobre 1903 (enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 778, folio 413), lesquels dits billets sont faits par le défendeur et sont chacun pour la somme de $100.00 et sont tous datés le 6 octobre 1903, et payable le premier de ceux, 13 mois après sa date, et les autres successivement, mois par mois ci après faisant le dernier devant être dû 100 mois après sa date, les dits billets portant intérêt au taux de 6 0/0 par an du 6 octobre 1903 jusqu'au paiement; par une clause spéciale dans le dit acte d'hypothèque et vente, l'intérêt sur tous les billets étant dû après le 6 octobre 1904, est payable pour une année d'avance et le plaignant en ceci ayant réclamé d'être payé comptant pour tout intérêt sur les billets non payés au 6 octobre 1905, l'intérêt sur ladite série de 85 billets non encore dûs le 6 octobre 1905 devant être payé pour une année d'avance et chaque année ci-après à la même date d'avance pour une année sur les billets demeurant non encore dûs sur les dites dates respectives.

2° L'acquéreur devant payer la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a comptant sur les lieux.

(Mem. L'acquéreur ayant le privilège de prendre tous les billets avant leur échéance, le plaignant contrôlant et tenant les séries entières.)

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Bostner & Manion, avocats pour le plaignant.
12 nov—12 18 25—déc 2 9 15